MARDI, LE 6 JUIN 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 6 juin 2023, à compter de 19 h 36, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents :	Monsieur	Vincent Gingras, maire
	Madame	Vicky Brunet, conseillère nº 2
	Madame	Marianne Morency-Landry, conseillère nº 3
	Monsieur	Richard Moreau, conseiller nº 4
	Monsieur	Benjamin Brunet-Duclos, conseiller nº 6
Sont absents :	Monsieur	Xavier Mantha, conseiller nº 1
	Madame	Fanny Giroux, conseillère nº 5

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Vincent Gingras, maire, agit à titre de président d'assemblée et que Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assiste également à la séance : Monsieur Daniel Gauthier, greffier-trésorier adjoint
Monsieur Roland Fournier, chef aux travaux publics

Assemblée : 5 personnes

2. MOT DU MAIRE

Bonsoir à tous et toutes, l'Abitibi-Témiscamingue vit actuellement des moments difficiles avec les feux de forêt qui font rage en ce moment. Nous sommes encore épargnés pour le moment, mais nous devons être extrêmement prudents dans nos activités. La forêt publique est fermée. De grâce respectez les consignes et n'allez pas à votre camp de chasse ou chalet jusqu'à nouvelle ordre. La sécurité publique du Québec demande également aux propriétaires de boisés privés de ne pas aller sur leurs terres. Les sentiers de la municipalité sont fermés jusqu'à nouvel ordre et le camping du lac des bois n'ouvrira pas tant que le danger ne sera pas écarté. Ne jetez pas de mégots de cigarette par la fenêtre de votre voiture et svp pas de feu à ciel ouvert et ce même avec un par étincelle. Notre sécurité à tous en dépend. La chaleur amène également certaines personnes à chercher un plan d'eau pour se rafraichir. Je veux rappeler à la population que la baignade au quai municipal est interdite et ce en tout temps. Il n'y a pas de sauveteur et l'égout municipal s'y déverse à proximité. Pensez-y! La situation de sècheresse amène des retards pour les travaux de voiries. On ne passera pas la gratte avant qu'il tombe une quantité de pluie intéressante pour être sécuritaire. Les travaux annuels de nivelage devront également attendre. Merci de votre compréhension. Samedi dernier avait lieu la fête au village et ce fut une très belle journée et une soirée festive comme on les aime. Un immense au comité organisateur, aux commanditaires et aux nombreux bénévoles. Merci également au traiteur pour l'excellent repas. Dimanche à 9h aura lieu une assemblée paroissiale au sujet de la vente de l'église. J'invite les élus à s'y rendre si c'est possible. J'y serai. Sur ce bon conseil!

23-06-115 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023
5. Suivi des séances précédentes
6. Première période de question
7. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
8. Adoption des comptes / Mai 2023
9. Dépôt du rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe
10. Travaux de voirie dans le chemin des 5e et 6e Rangs Est et dans le chemin du 10e Rang
11. Travaux de nivelage des chemins 2023
12. Résolution autorisant les travaux de condamnation du trou d'homme situé au 21, rue Principale Est
13. Résolution portant sur la provenance du financement concernant la formation et les pratiques de pompiers de 2020 à 2023
14. Autorisation de vacances annuelles de Daniel Gauthier, adjoint à la direction
15. Autorisation de vacances annuelles de Roland Fournier, chef aux travaux publics

16. Renouvellement de la programmation TECQ
17. Sécurité incendie / Suspension des services en sauvetage nautique
18. Correspondance
19. Affaires diverses
20. Deuxième période de question
21. Clôture de la séance

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

23-06-116 **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2023**

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023 soit adopté tel que rédigé.

5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

23-06-117 **5.1 PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA CABANE À PATINOIRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite poursuivre le projet de construction d'un nouvel abri à la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis ont été réalisés, en janvier 2021, par Trame architecture et paysage concernant le projet d'un nouvel abri pour les utilisateurs à la patinoire;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Trame - architecture et paysage du 30 mai 2023 au montant de 4 755.07 $ (taxes non incluses) comprenant :

- La modification des plans
- La modification du devis et de l'appel d'offre
- L'addenda et réponses aux questions des soumissionnaires
- L'analyse et recommandations

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre de service du 30 mai 2023 de Trame – architecture et paysage au montant de 4 755.07 $ (taxes non incluses):

QUE les surplus libres soient affectés dans le cadre du financement de ce projet.

5.2 TRAVAUX DE VOIRIE 2023 / PROJET DE RECHARGEMENT DU CHEMIN DES RANGS 1 ET 2 DU CANTON GABOURY

CONSIDÉRANT la présence du Pont couvert

CONSIDÉRANT QU'aucun chemin de contournement n'est adéquat pour donner l'accès au chemin des rangs 1 et 2 du canton Gaboury;

Il est demandé, par le conseil, que Roland Fournier, chef aux travaux publics, discute avec l'entrepreneur D. Barrette afin de vérifier s'il existe des possibilités de réaliser les travaux selon la machinerie disponible.

5.3 DEMANDE DE PROJET AU FRR / AMÉLIORATION DU SENTIER DE LA CHUTE À OVIDE

La demande de projet au FRR, au montant de 13 800 $, concernant l'amélioration du sentier de la Chute à Ovide, a été accepté. Le projet consiste à ajouter des trottoirs de bois afin d'éviter certains terrains marécageux et de petits ponts de bois pour enjamber de modestes cours d'eau.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

Aucune

7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Nous avons eu une rencontre sur les ententes intermunicipale et je dois vous dire que c'était fort intéressant. Avec les enjeux de la main d'œuvre et l'augmentation des coûts, il est primordial de changer notre mode de gestion et de regarder les possibilités d'association avec nos voisins pour des domaine spécifiques. (voirie, administration, développement…)

Le déploiement de la fibre de Vidéotron suit son cours et la compagnie devrait être dans notre secteur vers la mi-juin. L'échéance pour le branchement est septembre 2023.

La MRC a engagé un commissaire industriel et nous allons pouvoir faire avancer plus rapidement les dossiers de l'incinérateur et d'Onimiki.

8. ADOPTION DES COMPTES / MAI 2023

8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS MAI 2023+B1:D21		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	11 430.11 $	Salaire net / Dir. gen. et sec. trés. et agent de développement, Chef et préposé aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adjoint à la direction et Pompiers
La Capitale Assurance	1 064.87 $	Assurances collectives / mai 2023
Revenu Québec	4 874.72 $	Remises salariales mai 2023
Revenu Canada	1 830.10 $	Remises salariales mai 2023
Hydro Québec	385.30 $	Électricité / Éclairage public
" "	647.40 $	Électricité/ Station de pompage
Visa Desjardins	183.96 $	Drapeaux MRC de Témiscamingue "La oû on vit"
Bell Mobilité	733.06 $	Cellulaire mai 2023
Télébec	125.80 $	Téléphone / Traitement eau potable
Communication Cloudli	99.89 $	Téléphonie iP /Bureau et Centre comm.
Mission Tournesol res: 23-05-110	250.00 $	Dons- Mission tournesol
C.R.E.A.T (Conseil Régionale Environnement)	50.00 $	Cotisation annuelle
Sarah-Jeanne Mantha	500.00 $	DJ / Fête au village
Site Historique T.E. Draper	30.00 $	Cotisation annuelle
Daniel Gauthier	400.00 $	Petite caisse / Fête au village
Céline Richard	107.25 $	Articles décoratifs / Fête au village
Steve Foucher	800.00 $	Balayage de rue
Steve Schryer	1 355.00 $	Balayage de rue , entretien patinoire …
Antoine Boucher	800.00 $	Balayage de rue
Salvador Roussel	240.00 $	Balayage de rue
Jacob Roussel	213.50 $	Balayage de rue
Miky Grondin	152.50 $	Balayage de rue
Enrick Beaupré Giroux	244.00 $	Balayage de rue
Loic Gallant	183.00 $	Balayage de rue
Sami Mantha	30.50 $	Balayage de rue
Fleurs Locales	104.95 $	Journal Fleur Locale mai 2023
École du Carrefour	612.00 $	Loyer point de services - mai 2023
Paroisse Saint-Antoine Abbé	300.00 $	Location bureau mai 2023
TOTAL	27 747.91 $	

23-06-118

8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER MAI 2023		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Deveau Avocat	572.99 $	Honoraire avocat / 4 B Princ. Ouest.
Distribution Cardinal	805.14 $	Métal / Gratte d'été*
Distribution Gironne Ltée	608.68 $	Oxygène, outils, gants, boyau hydraulique / Gratte d'été*
Équipement Mori7 Inc.	2 178.78 $	Lame / Gratte d'été*
Fédération Québécoise des Municipalités	460.07 $	Honoraire d'accompagnement / Projet assainissement eaux usées
FiltrAqua	1 338.28 $	Pièce pour Vortisand / Traitement eau potable
GLS Logistics System Canada Ltd	49.46 $	Frais messagerie / Traitement eau potable
H2Lab Inc.	231.38 $	Analyse d'eau potable
Home Hardware Quincaillerie	290.44 $	Chaise camping, Cruche eau 26L, Bâches (2) (Fête au village)
" "	58.83 $	Pièce / Traitement eau potable
Imprim Action 2000	149.47 $	Billets / Fête au village
Le Rift	150.00 $	Certificat cadeaux / Fête au village
Les Installations Électriques Gady Inc.	901.24 $	Installation des appareils d'analyse
M.R.C. de Témiscamingue	13 375.00 $	2e versement quote-part 2023
Matériaux Jolette Lorrainville Inc.	4.47 $	Pièce / Traitement eaux potable
Pétroles Témis	183.61 $	Diesel et sifflet / Génératrice – traitement eau potable
Pièces TRP Ville-Marie	66.90 $	Pieces / Camion
Quincaillerie de l'Est	1 367.42 $	Essence / Camion, chargeuse-pelleteuse, et petits équipements
	527.83 $	Divers / Garage et voirie*
	701.43 $	Divers / parc
	804.83 $	Petite remorque / Entretien des parcs
	477.15 $	Cadeaux (tirage) /Fête au village
	1 176.76 $	Bière et boisson / Fête au village

SNC-Lavalin Stavibel Inc.	1 444.98 $	Étude assainissement des eaux usées
Services Informatiques Logitem Inc.	109.12 $	Caisse de papier & enveloppes
Sureté du Québec	9 105.00 $	Cotisation 1er versement / Sûreté du Québec.
Temlac Ltée	29.95 $	Rouleaux (5) essuie-tout commercial*
Terapro Construction	204.26 $	Pièces / chargeuse pelleteuse*
Transport Beaulé Inc.	632.36 $	Terre noir (réserve)*
Uline	573.96 $	Cône Orange / voirie*
Xerox Canada Ltd	366.69 $	Location imprimante
Grand Total (Achat)	38 946.48 $	
* Dépenses subventionnées		2023-06-06

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que les comptes à payer soient approuvés pour le mois de mai 2023, tels que présentés ci-dessus :

9. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2022, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Daniel Tétreault, CPA Inc.

L'exercice financier 2022 s'est soldé par un déficit consolidé de 5 311 $, résultant de recettes consolidées se chiffrant à 739 754 $, comparativement aux dépenses consolidés et affectations consolidées de 745 065 $, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Réalisation 2022

Sur les charges totales consolidées de 745 065 $, 119 545 $ constituent des investissements à long terme :

- Sécurité publique : 2 000 $
- Transport : 107 467 $
- Hygiène du milieu : 6 443 $
- Loisirs et culture : 3 635 $

287 362 $ constituent des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables :

- Quote-part de la MRC : 11 660 $
- Gestion des matières résiduelles : 30 048 $
- Sûreté du Québec : 17 019 $
- Frais de financement : 26 407 $
- Salaires des employés(es) et des élus(es) : 176 424 $

De plus, la municipalité offre des services de protection incendie, service 911, des installations de loisirs, une bibliothèque et un service d'aqueduc et d'égout pour le secteur villageois.

En 2022, la municipalité a poursuivi l'étude préliminaire concernant le traitement des eaux usées. Nous avons eu la présentation de cette étude le 24 janvier 2023 par SNC-Lavalin-Stavibel et elle a été soumise aux différents ministères impliqués dans le dossier. En ce moment, la municipalité doit attendre les recommandations du ministère des Transports et de la Mobilité durable ainsi que l'approbation de la CPTAQ concernant les parties de terres agricoles nécessaires pour l'installation des équipements d'épuration. Objectif de réalisation 2024-2025.

La municipalité étant endettée pour une somme de 94 846 $, possède un excédent de fonctionnement non affecté au montant de 459 416$. Cette situation est très avantageuse pour notre communauté. Néanmoins, les membres du conseil municipal sont sensibles aux finances et de chaque dollar investi dans la communauté. Aussi, il reste à l'affût des programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des équipements municipaux.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2022, démontre que la municipalité est en bonne situation financière. Je tiens à remercier mes collègues du

conseil municipal pour leur travail et leur implication, de même que les employés municipaux (permanents, temporaires ou occasionnels) et sans oublier l'excellent travail des bénévoles. Un immense merci à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

23-06-119 **9.2 RÉSOLUTION AUTORISANT LA DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022 ET DU RAPPORT EXTERNE**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury diffuse le rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe par envoi postaux et sur le site Internet.

23-06-120 **10. TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE CHEMIN DES 5E ET 6E RANGS EST ET DANS LE CHEMIN DU 10E RANG**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder aux travaux de voirie suivants dans le chemin des 5e et 6e rangs Est:

- Excavation sur 200 mètres afin d'enlever des ventres de bœuf – une moyenne de 24 pouces de profond
- Installation d'un géotextile sur la partie excavée
- Ajout de roches 2-4 pouces sur la partie excavée
- Ajout de MG-20 étendu et compacté sur la partie excavée
- Creusage de fossés sur 75 mètres en tout avec charriage

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder aux travaux suivants dans le chemin du 10e Rang :

- Creusage d'un fossé sur 450 mètres
- Remplacement d'un ponceau

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre sur invitation a été fait à :

- Transport D. Barrette
- Transport Richard Lambert
- Construction et rénovation Gilles Caya

CONSIDÉRANT l'offre de service de Transport D. Barrette et Fils du 2 juin 2023 au montant de 76 000 $ (taxes non incluses);

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury accepte la soumission au montant de 76 000 $ (taxes en sus)

QUE le financement pour ce projet provienne de la TECQ.

23-06-121 **11. TRAVAUX DE NIVELAGE 2023 DES CHEMINS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder aux travaux de nivelage suivants :

Nom des chemins	Fréquence	Km. Approximatif
Montée des 5e, 6e et 10e Rangs	juin et octobre	3.0
Chemin des 5e et 6e Rangs Est	juin et octobre	3.7
Chemin des 5e et 6e Rangs Ouest	juin et octobre	2.4
Chemin du 10e Rang	juin et octobre	1.5
Montée du 9e Rang	juin et octobre	3.0
Chemin du 9e Rang Ouest	juin et octobre	1.0
Chemin du 9e Rang Est	juin et octobre	1.3
Chemin du Lac-des-Bois	juin et octobre	13
Chemin du lac Brisebois (par Fugèreville)	Juin	1.3

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été fait à :

- Transport D. Barrette
- Transport Richard Lambert
- Construction et rénovation Gilles Caya

CONSIDÉRANT l'offre de service de Transport D. Barrette et Fils du 30 mai 2023 au montant de 9 800 $ (taxes non incluses);

Il est proposé par Richard Moreau et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-

Gaboury accepte la soumission au montant de 9 800 $ (taxes en sus) de Transport D. Barrette.

23-06-122 **12. RÉSOLUTION AUTORISANT LES TRAVAUX DE CONDAMNATION DU TROU D'HOMME SITUÉ AUX ENVIRONS DU 21, RUE PRINCIPALE EST**

CONSIDÉRANT QUE le trou d'homme situé aux environs du 21, rue Principale Est est défectueux et que des eaux usées se déversent à l'extérieur des canalisations;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'assainissement des eaux usées, incluant le remplacement du système d'égout, seront réalisés en 2024-2025 et que le remplacement de ce trou d'homme serait trop onéreux pour une période aussi courte;

Il est proposé par Richard Moreau et résolu à l'unanimité des membres du conseil de réaliser des travaux de condamnation du trou d'homme situé aux environs du 21, rue Principale Est:

D'AUTORISER la commande de la soumission numéro 1775300 de Marcel Baril Limitée au montant de 3 629.74 $ (taxes non incluses);

D'AUTORISER la location d'une pelle mécanique pour la durée de ces travaux;

QUE le financement de ces travaux provienne du surplus en eaux.

23-06-123 **13. RÉSOLUTION PORTANT SUR LA PROVENANCE DU FINANCEMENT CONCERNANT LA FORMATION ET LES PRATIQUES DE POMPIERS DE 2020 À 2022**

CONSIDÉRANT une partie de la facture numéro 11467 de la municipalité de Fugèreville portant sur la formation et les pratiques pompiers 2020-2021-2022 au montant de 4046.73 $:

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette somme soit financée par les surplus libres de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

23-06-124 **14 AUTORISATION DES VACANCES ANNUELLES DE DANIEL GAUTHIER, ADJOINT À LA DIRECTION**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser, tel que demandées, les vacances annuelles de Daniel Gauthier, adjoint à la direction.

23-06-125 **15. AUTORISATION DES VACANCES ANNUELLES DE ROLAND FOURNIER, CHEF AUX TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des présents membres du conseil d'autoriser, tel que demandées, les vacances annuelles 2023 à Roland Fournier, chef aux travaux publics.

23-06-126 **16. RENOUVELLEMENT #4 DE LA PROGRAMMATION TECQ 2019-2024**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2024;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2019-2024;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

PROJET DE RENOUVELLEMENT PROGRAMMATION TECQ 2019-2023 – NO 4			
DÉPENSES	TOTAL	COÛTS À VENIR	COÛTS RÉALISÉS
Eaux usées – étude préliminaire	180 883 $	27 812 $	153 071 $
Entrepôt RDD et prod. électro	30 000 $		30 000 $
Rue Carrefour Nord - Ingénierie	76 342 $	76 342 $	$
Rue Carrefour Nord - Travaux	210 000 $	210 000 $	$
Voirie été 2023	94 384 $	94 383.77 $	$
Changement ponceau Lac-des-Bois	4 105 $		4 105 $
Analyseur SWAN – eau potable	13 140 $		13 140 $
Chemin du 10e Rang	100 000 $	100 000 $	
Chemin des 5e et 6e Rangs Est	82 230 $	82 230 $	
Climatisation centre com.	28 642 $	28 642 $	
TOTAL (819 726)	819 726 $	632 550 $	187 176 $

23-06-127 **17. SÉCURITÉ INCENDIE : SUSPENSION DES SERVICES EN SAUVETAGE NAUTIQUE**

CONSIDÉRANT l'événement d'octobre 2021, alors qu'un pompier de la ville de Montréal a perdu la vie lors d'un sauvetage nautique;

CONSIDÉRANT qu'au cours des derniers mois, les municipalités locales et les services incendie du Témiscamingue ont été sensibilisés aux conséquences liées à cet événement;

CONSIDÉRANT le constat que les services incendies du Témiscamingue n'ont pas la formation, les équipements et les embarcations adéquats pour intervenir lors d'opérations liées à des sauvetages nautiques;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sécurité incendie de la MRC sur l'importance d'informer le Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue que les services incendie du Témiscamingue n'interviendront plus pour tout événement lié au sauvetage nautique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu unanimement par les membres du conseil :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury suspend toute utilisation de ses équipements dédiés à son service de sécurité incendie pour le sauvetage nautique

D'INFORMER la Sûreté du Québec ainsi que le Centre d'appels d'urgences en Abitibi-Témiscamingue de la présente décision.

18. CORRESPONDANCE

23-06-128 **18.1 VERS FORÊT – DEMANDE DE COMMANDITE**

Il est proposé par Marianne Morency- Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury accorde la location gratuite de la tente de prospecteur à Vers Forêt dans le cadre de la tenue de l'évènement « La danse de la quenouille » les 17 et 18 juillet 2023.

18.2 LE SITE T.E. DRAPER | REMERCIEMENT

Le site historique T.E. Draper à envoyé à la municipalité une lettre de remerciement concernant l'appui de la municipalité au site par sa contribution au montant de 30.00 $ pour l'adhésion membre matelot 2023.

23-06-129 **18.3 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS POUR L'ENTRETIEN DU 6E RANG DE BABY**

CONSIDÉRANT qu'en avril 1993, le gouvernement du Québec transférait la responsabilité de la voirie locale auprès des municipalités locales;

CONSIDÉRANT que lors de ce transfert, le 6e Rang de Baby, situé en partie sur le territoire de la municipalité de Fugèreville et de Laverlochère-Angliers, aurait dû être classé comme route collectrice;

CONSIDÉRANT que la définition d'une route collectrice selon le ministère des Transports et de la Mobilité durable s'inscrit comme suit : route servant à canaliser la circulation vers des routes plus importantes. Les routes collectrices comprennent les liaisons des centres ruraux (moins de 5 000 habitants) aux agglomérations urbaines et aux dessertes maritimes ou aériennes en région éloignée, de même que les principaux accès aux parcs gouvernementaux et aux stations touristiques d'importance régionale. Les routes servant de seconde liaison entre deux agglomérations urbaines secondaires peuvent également faire partie de cette classe;

CONSIDÉRANT que cette route interrelie l'ensemble des municipalités de l'est témiscamien vers la région de l'Abitibi-Témiscamingue tout en offrant un raccourci d'environ 16 km;

CONSIDÉRANT que cette route est également utilisée par les abitibiens et les touristes qui souhaitent se rendre dans l'est témiscamien;

CONSIDÉRANT que ces situations démontrent clairement que le 6e Rang de Baby est une route avec un fort achalandage, une circulation qui va au-delà de la circulation locale;

CONSIDÉRANT que par le passé, l'ancien député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Rémi Trudel, avait pris en compte l'utilisation réelle de cette route, en allouant des budgets supplémentaires pour procéder à son revêtement par la pose de macadam goudronné;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu unanimement par les membres du conseil :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury appuie la démarche de la municipalité de Laverlochère-Angliers qui requière auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable la prise en charge du 6e Rang de Baby, ou à défaut de ne pas prendre en charge ladite route, d'allouer un soutien financier pour une remise en condition de cette route et par la suite, attribuer des budgets récurrents visant à l'entretien annuel du 6e Rang de Baby. Les budgets alloués devront être répartis équitablement entre la municipalité de Fugèreville et celle de Laverlochère-Angliers.

DE TRANSMETTRE la présente résolution auprès de la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault et du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Daniel Bernard.

18.4 COMITÉ DES RIVERAINS

Lettre du Comité des Riverains demandant l'entretien du parcs des riverains, du terrain de camping et de la descente de bateau du Lac-des-Bois.

19. AFFAIRES DIVERSES

23-06-130 **19.1 RÉSOLUTION DÉTERMINANT LE TAUX DE LOCATION DU LOGEMENT SITUÉ AU 4B, RUE PRINCIPALE OUEST**

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis statue le taux de location du logement situé au 4-B, rue Principale O. à 500 .00 $ par mois incluant le chauffage et l'électricité.

19.2 INAUGURATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT – PHASE II DU PARC DE LA POINTE-AUX-ROCHES

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des présents membres du conseil que la municipalité de cantons unis inaugure le projet de développement – phase II du parc de la Pointe-aux-Roches le 8 septembre 2023 dans le cadre du volet Jeunesse du Raid Témiscamien.

23-06-131 **19.3 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE D'ENTRAINEMENT DANS LE LOCAL DIT DES FERMIÈRES**

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu par les membres du conseil :

DE considérer les recommandations de Maïna Dubois, kinésiologue au CISSS, concernant l'achat d'équipements pour l'aménagement de la salle d'entrainement dans un nouveau local :

- Poids libres jusqu'à 20 lbs (ou jusqu'à 40 lbs pour une clientèle plus jeune)
- Tapis de yoga, pour la possibilité de suivre un cours virtuel
- Bandes élastiques de tous types
- Ballon suisse (2)
- Kettlebell
- Balles de tennis et/ou différents types de balles pour effectuer des exercices et des automassages
- Dynadisque pour travailler la stabilité et l'équilibre

DE poursuivre le projet d'aménagement et de développement de la salle d'entrainement dans le local dit des Fermières.

19.4 PROJET D'UN CHEMIN RELIANT LE CHEMIN PROJETÉ DU FUTUR SITE DES ÉTANGS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES AU CHEMIN DE L'ÉRABLIÈRE

Le conseil ne souhaite pas poursuivre le projet.

19.5 QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Retour sur l'évènement de la semaine du 28 mai 2023 portant sur le goût de l'eau.

23-06-132 **19.6 PROJET DE SIGNALISATION TOURISTIQUE**

Il est unanimement résolu d'accepter la soumission du 17 mai 2023 de conception graphique Simagré au montant de 1 840.00 $ (taxes non incluses) portant sur le projet d'un panneau de signalisation touristique qui sera installé au 4, rue Principale Ouest.

QUE le financement de ce projet provienne du volet 3 (promotion des activités) du FRR.

20. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

20h55 à 21h02

23-06-133 **21. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité des membres du conseil de clore la séance.

Il est 21 heures 03 minutes.

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil (C.M., art. 961)

Signé à, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ce 06 juin 2023.

_____

Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale

_____ _____

Vincent Gingras, maire

Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale